ASSOCIATION AMICALE DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE
Siège social :
HOTEL DES COMMUNES
72000 LE MANS

Le Président,
Marc JOULAUD

Le Mans, le jeudi 5 février 2015

MJ/TD/14

Madame, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers communautaires,

Dans leur rôle de conseil et de soutien aux communes, la DDT de la Sarthe et l'Association amicale des maires et adjoints de la Sarthe vous proposent de vous réunir afin de vous informer **sur la règlementation en matière de publicité extérieure et sur les éco-quartiers.**

Le Ministère de l'Ecologie a élaboré un guide sur la règlementation de la publicité extérieure. Il vise notamment à faciliter l'exercice des missions des agents en charge de la réglementation de la publicité. De nombreux modèles de courriers ou d'actes administratifs le complètent.

A cette fin, nous organisons 3 réunions d'informations :

- le mardi 24 février 2015 à la salle des fêtes, avenue de la Pelouse à Mayet de 14h00 à 16h00,

- le jeudi 26 février 2015 à la salle loisirs et culture, place Dufour à Beaumont-sur-Sarthe de 10h00 à 12h00,

- le jeudi 26 février 2015 salle G0-01, 19 Bd Paixhans au Mans de 18h00 à 20h00

A l'ordre du jour de ces réunions d'informations :

- Les règles en matière de publicité extérieure,
- Les éco-quartiers, au travers de la règlementation et le volet aménagement durable.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les élus communautaires, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,

Marc JOULAUD

Secrétariat : 3, rue Paul Beldant – 72000 LE MANS – Tél. 02 43 24 31 01 – Fax 02 43 24 16 22
assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr ou secretariat.assoc.maires72@orange.fr